



PROCÈS-VERBAL

Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

En exercice : 11

Présents : 09

Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, VINGT QUATRE AVRIL, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 19 avril 2023 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 19 avril 2023

<u>Présents</u> :	Mme LEBEAU Colette,	Maire
	M. CHASSAGNE Jean-Paul,	1 ^{er} Adjoint
	Mme LEBON Marie-Josée,	2 ^{ème} Adjointe
	M. DUHEZ Didier,	3 ^{ème} Adjoint
	Mme MEILLER Laetitia,	Conseillère
	M. LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué
	M. PATIN Raphaël	Conseiller délégué
	Mme BOISSE Sabrina,	Conseillère déléguée
	Mme VIVIER Angélique,	Conseillère déléguée

Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, Conseillère ; M. SAFER Michel, Conseiller.

Secrétaire de séance : M. PATIN Raphaël Conseiller délégué

Madame le Maire Colette LEBEAU, ouvre la séance à 19h36 et donne lecture au Conseil Municipal du procès- verbal de la séance du 11 avril 2023 qui est approuvé et singé.

Madame le Maire Colette LEBEAU fait procéder au vote de la ou le secrétaire de séance. M. PATIN Raphaël Conseiller délégué est désigné secrétaire de séance.

DÉCISION DU MAIRE

Devis fenêtres mairie

Madame le Maire, a demandé un devis pour le remplacement des fenêtres fixes de la mairie par des ouvrantes, pour améliorer le confort de travail de l'agent administratif. Elle informe le Conseil Municipal que l'été, la température à l'intérieur de la mairie peut aller jusqu'à 40/45°, sans ouverture suffisante pour ventiler. Deux devis pour un montant de 7974.00€ pour le premier et un autre avec une prestation différente pour un montant de 5800.80€. Ces travaux ne pouvant obtenir d'aide, madame le Maire a décidé de ne pas faire voter et réaliser les travaux. Une autre solution moins onéreuse sera envisagée.

Divers

Madame le Maire, présente un tableau des factures d'électricités du début d'année, cela représente à ce jour 14 358.83€, sur un budget primitif 2023 de 50 000.00€. Le Conseil Municipal s'inquiète pour les locations de la salle des Fêtes en hiver.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

DÉLIBÉRATIONS

- 2023-23 : Adoption Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) 2021 d'assainissement collectif
- 2023-24 : Devis THIVENT Aménagement du Territoire, accès PMR
- 2023-25 : Devis L'ECHELLE EUROPEENNE, échelle clocher église
- 2023-26 : Demande annulation saisie sur compte, dette de loyer
- 2023-27 : Demande location appartement F4 Foyer

QUESTIONS DIVERSES

- 1- Bilan demandes de subventions, 1^{er} trimestre 2023
- 2- Bilan des dépenses scolaires, commune de Saint-Denis-de-Cabanne
- 3- Bail Emphytéotique LOIRE HABITAT
- 4- Devis création parking salle des Fêtes (ERA)
- 5- Entretien chauffage salle des Fêtes (ERA)
- 6- Matériel, Broyeur
- 7- Massif en pierres, angle de l'atelier voirie
- 8- Bilan demande de subventions région

DELIBERATIONS

2023-23 : Adoption Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) 2021 d'assainissement collectif

Madame le Maire donne lecture et présentation du RPQS 2021 et rappel au Conseil Municipal, que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un

rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le RPQS 2021, à l'unanimité.

2023-24 : Devis THIVENT Aménagement du Territoire, accès PMR

Madame le Maire présente le devis demandé à THIVENT Travaux Publics, 630 route de la Clayette 71800 LA CHAPELLE-SOUS-DUN, pour la réfection et réalisation des accès PMR obligatoires sur toute la commune. Le devis présenté est d'un montant HT 22 422.17€ soit 26 906.60€ TTC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le devis proposé par THIVENT Travaux Publics, 630 route de la Clayette 71800 LA CHAPELLE-SOUS-DUN pour un montant de HT 22 422.17€ soit 26 906.60€ TTC.

2023-25 : Devis L'ECHELLE EUROPEENNE, échelle clocher église

Madame le Maire présente le devis demandé à L'ECHELLE EUROPEENNE, 26 rue des Sauzes, 63170 AUBIERE, pour un montant HT 2 879.10€, soit 3 454.92€ TTC et un autre avec moins d'options pour un montant HT 2 478.19€ soit 2 973.83 TTC. Ces devis sont présentés pour le remplacement de l'échelle de 7 mètres, qui donne accès au sommet du clocher de l'église, cette dernière actuellement en bois d'un autre temps, n'est plus aux normes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte les devis proposés par L'ECHELLE EUROPEENNE, 26 rue des Sauzes, 63170 AUBIERE. Pour un montant de montant HT 2 478.19€ soit 2 973.83 TTC

2023-26 : Demande annulation saisie sur compte, dette de loyer

Madame le Maire présente et explique la demande verbale formulée lors d'un rendez en mairie, entre madame le Maire, accompagnée de Madame Vivier Angélique conseillère déléguée aux affaires familiales et une administrée de la commune. Cette administrée à une dette de loyer conséquente envers la commune. Une procédure d'expulsion avait dû être engagée en 2021 et ordonnée en 2022, par le tribunal judiciaire de Roanne. Cette administrée paie aujourd'hui un montant de 90€ par mois pour épurer sa dette. Elle est venue expliquer à Mesdames le Maire et Conseillère déléguée, qu'au mois d'avril 2023, s'ajoute une saisie sur compte, ordonnée par le SGC Loire Nord (Comptable Public de la commune) pour un montant avoisinant 300€. Elle demande l'annulation de cette saisie, afin d'avoir plus de pouvoir d'achat. Madame le Maire a demandée des justificatifs de ressources, saisie et autres dépenses, afin de prendre avis de la nécessité de cette demande verbale. Cette administrée a refusé de les fournir. Il faut donc donner un avis sur des faits verbales. En outre une demande a été envoyer au SGC Loire Nord pour avoir un suivi de dossier et aucunes réponses à ce jour. Par ailleurs madame le Maire présente aussi au Conseil

Municipal, une facture intervention chauffage Impayée par cette administrée pour un montant 66.00€ transmise à la mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal refuse la demande de cette administrée, considérant ne pas avoir de pièces suffisantes au dossier de demande.

2023-27 : Demande location appartement F4 Foyer

Madame le Maire présente une demande de location pour l'appartement F4 situé au-dessus du Foyer des Associations, appartement à la commune et vacant. Elle explique le rendez-vous qu'elle a eu avec les demandeurs et Madame Vivier Angélique conseillère déléguée aux affaires familiales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal refuse la demande de location du logement F4 Foyer. Les moyens financiers du foyer demandeur étant insuffisants.

QUESTIONS DIVERSES

1- Bilan demandes de subventions, 1^{er} trimestre 2023

Madame le Maire, présente les demandes diverses de subventions reçues par la commune depuis le 1^{er} janvier 2023. Cela représente 6 demandes diverses et variées, école ou centre de formation, associations d'aides aux victimes, associations divers Le Conseil Municipal étudie chaque demande une à une, la commune de Maizilly ne disposant pas de moyens financiers suffisant pour répondre favorablement à toutes les demandes reçues en mairie. Pour ce trimestre, aucune demande n'aura d'avis favorable de financement.

2- Bilan des dépenses scolaires, commune de Saint-Denis-de-Cabanne

Madame le Maire présente et explique le coût de fonctionnement de l'école publique de Saint-Denis-De-Cabanne. Pour l'année 2022 il s'élève à 76 690.74€, pour 107 élèves, dont 15 de la commune de Maizilly. Soit un coût par élève de 716.74€. La commune de Maizilly participe à hauteur de 510€ par enfant. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir sur le montant de l'aide qui sera à délibérer prochainement.

3- Bail Emphytéotique LOIRE HABITAT

Madame le Maire présente et explique au Conseil Municipal le bail emphytéotique accordé à LOIRE HABITAT en 1998. Ce bail donne exploitation d'un bâtiment d'habitation, sis rue de l'auberge. LOIRE HABITAT rénove, entretien, loue et la commune met en exploitation son bien. Ceci scellé par un bail Emphytéotique de 55ans. Soit de 1998 à 2053. Aujourd'hui se pose la question de déclaration des

logements vacants et la commune voit que beaucoup le sont sur ce bâtiment, qui normalement devrait pouvoir donner un logement à des personnes avec peu de revenus. Madame le Maire demande à ce que le conseil municipal analyse ce bail Emphytéotique et voit s'il est bien respecté par les deux parties.

4- Devis création parking salle des Fêtes (ERA)

Madame le Maire présente et explique les devis demandés pour la réalisation d'un parking situé à l'arrière de la salle des Fêtes. Trois devis sont proposés 29 793.12€ ; 43 441.20€ et 47 992.80€ chacun avec des propositions de réalisations et prestations différentes. Le Conseil Municipal prend lecture des ces devis et mets à réflexion le projet.

5- Entretien chauffage salle des Fêtes (ERA)

Madame le Maire explique avoir eu un rendez-vous avec la société de chauffage « Charlieu Chauffage » qui entretient le chauffage de la salle des Fêtes, suite aux travaux de réfection. L'entretien pour cette année et divers réglage on eu un coût de 974.93€. Cet entretien sera annuelle est à prévoir au budget de la commune.

6- Matériel, Broyeur

Madame le Maire présente et explique au Conseil Municipal que le broyeur de la commune commence à donner des signes de gros entretiens. Elle présente un devis pour un montant de 1 097.41€ pour le changement de joints et autres. Elle informe que dans l'urgence et le temps de donner réflexion au Conseil Municipal, elle a refusé ce devis et fait les travaux minimums pour un moindre coût d'environ 300€ pour cette année. Elle demande au Conseil Municipal d'étudier l'éventuel achat d'un nouveau broyeur pour l'année 2024 ou 2025.

7- Massif en pierres, angle de l'atelier voirie

Madame le Maire présente un projet de massif à l'angle de l'atelier voirie. Pour ce faire Madame Boisse Sabrina propose de mettre des pierres et de la terre végétale. Une étude de coût à était faite, il faudrait environ 7 mètres linéaires de pierres, ce qui représente environ 2 tonnes. En sortie de carrière cela représente un budget d'environ 100€. Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ce massif en pierre.

8- Bilan demande de subventions région

Madame le Maire présente un courrier de la région reçu le 20 mars 2023 au sujet des demandes de subventions. Elle demande au Conseil Municipal de prendre réflexion dessus.

Par ailleurs, elle demande au Conseil Municipal de réfléchir au financement des futurs projets de la commune pour les années 2024 et 2025.

TOUR DE TABLE DES ELUS

Madame le Maire donne la parole aux élus et souhaite avoir des retours sur les dossiers suivants :

Convention et mise en place de celle-ci entre la mairie et les associations.

VIE DE LA COMMUNE

Madame le Maire présente la vie de la commune pour les mois à venir.

Baptême,

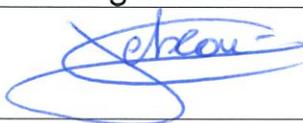
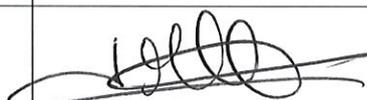
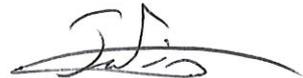
Mariage,

Pacs,

Renouvellement de vœux.

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à 22h15.

Approbation du présent Procès-Verbal le 15/05/2023

Nom Prénom	Fonction	Signature
LEBEAU Colette	Maire	
CHASSAGNE Jean-Paul	1 ^{er} Adjoint	
LEBON Marie-José	2 ^{ème} Adjointe	
DUHEZ Didier	3 ^{ème} Adjoint	Absent
MEILLER Laëtitia	Conseillère	
LOPEZ Anthony	Conseiller délégué	
PATIN Raphaël	Conseiller délégué	
SANCHES Véronique	Conseillère	Pouvoir donner à Mme Colette LEBEAU
BOISSE Sabrina	Conseillère déléguée Secrétaire de séance	
VIVIER Angélique	Conseillère déléguée	
SAFER Michel	Conseiller	Pouvoir donner à Mr J-Paul CHASSAGNE

